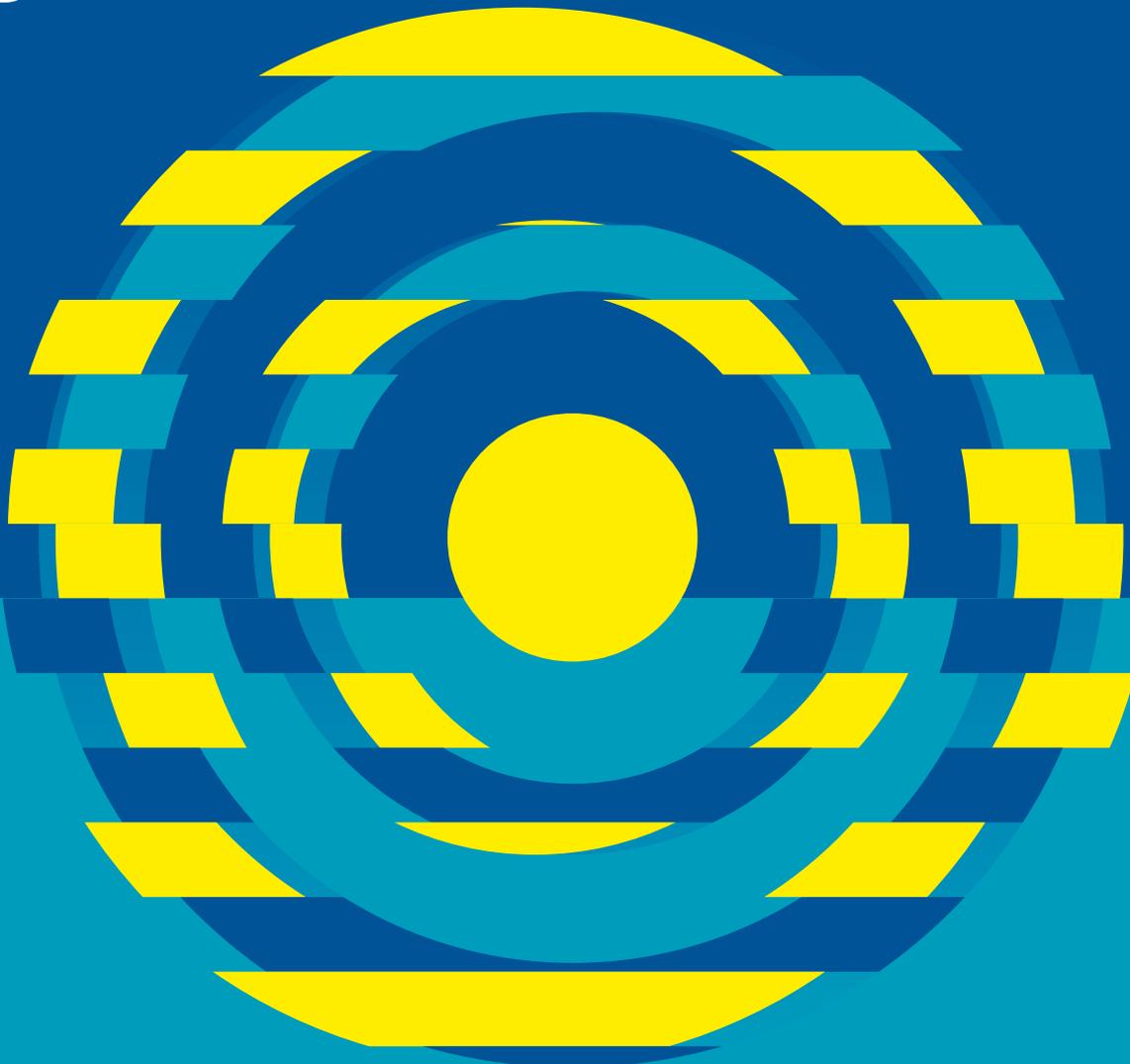


BULLETIN SPÉCIAL

DÉCLARATIONS DES CANDIDATS

30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

ÉLECTIONS ORDINALES 2021



Éditorial

DE LA LÉGITIMITÉ ÉLECTORALE PLUS QUE JAMAIS, VOTONS !

Les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains, nous élirons 14 membres du Conseil de l'Ordre (7 binômes), puisque notre Conseil de 42 membres se renouvelle chaque année par tiers.

C'est parmi vous et pour vous que les membres du Conseil de l'Ordre sont choisis.

Vous allez découvrir, au fil de ces pages, tous les candidats.

Tous s'engagent avec détermination, souvent avec modestie et toujours avec enthousiasme, quelles que soient leurs activités, leurs modes d'exercice ou leurs courants d'opinion, à consacrer une partie de leur temps aux missions qui leur seront confiées pour défendre vos intérêts et ceux de notre profession à Paris.

Et ce bénévolement.

Notre profession, qui n'est, aujourd'hui encore, sous la tutelle d'aucun ministère ou organisme public et qui reste la gardienne de son tableau, de sa déontologie et de sa discipline, ne peut fonctionner correctement qu'à condition que ses élus bénéficient de la légitimité que peut, seule, leur conférer une large expression du suffrage universel.

Plus que jamais, alors que le pouvoir législatif fragmente violemment le secret professionnel, cette élection contribuera à consolider la place de l'avocat à Paris et au-delà, comme un acteur central de la vie sociale et de la vie publique.

Plus que jamais, vos votes constitueront la force de vos représentants.

De la réussite de notre processus électoral dépendra la réussite de nos combats de demain.

Notre mobilisation aujourd'hui pour cette élection est déterminante pour notre avenir.

A vous de vous exprimer !

Frédéric Naquet
*Membre du Conseil de l'Ordre
Délégué du Bâtonnier*

Thierry Gontard
*Membre du Conseil de l'Ordre
Délégué du Bâtonnier*

Delphine Jaafar
*Membre du Conseil de l'Ordre
Déléguée du Bâtonnier*

Voter

MODE D'EMPLOI

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2021, vous serez appelés à élire 14 nouveaux membres du Conseil de l'Ordre pour un mandat de 2022 à 2024, par binômes paritaires (une femme, un homme).

Ces élections se dérouleront conformément aux modalités fixées par l'article P. 65 et par l'annexe I du règlement intérieur de notre barreau.

LES ÉLECTIONS 2021 SE DÉROULERONT EXCLUSIVEMENT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DE 8H30 À 19H00 :

- via le réseau internet,
- au Palais de Justice (île de la Cité), salle haute de la bibliothèque de l'Ordre.

PAR INTERNET

Connectez-vous à l'adresse :
<https://vote.election-europe.com/avocats-Paris>

Ces codes sont strictement personnels et vous permettront de vous identifier et de valider votre vote.

Le vote aux élections ordinaires peut s'opérer, par ordre de priorité, au moyen :

- **De la clé avocat (ou clé RPVA) :** ce mode ne nécessite en effet pas de code supplémentaire. Vous pourrez voter directement après avoir renseigné le code PIN de votre clé ;

Conservez ces codes valables pour les deux tours ; ils ne vous seront pas à nouveau délivrés. En cas de perte, vous devrez vous rendre au Palais de Justice (bibliothèque de l'Ordre) pour voter.

- **Des codes de votes envoyés par courrier :** chaque avocat reçoit un courrier à son adresse professionnelle contenant les codes de vote ;

Les modalités pratiques, qui ne diffèrent pas des années précédentes, vous seront indiquées sur le site <https://vote.election-europe.com/avocats-Paris> ; il suffit de se laisser guider.

- **Des codes de vote disponibles sur l'espace pro à l'adresse <https://ssl.avocatparis.org/eSep/ElecSep.aspx> :** ces codes seront disponibles le 26 novembre à partir de 9h sous réserve d'une identification par identifiant et mot de passe.

Le vote sera ainsi ouvert les mardi 30 novembre et mercredi 1^{er} décembre, de 8h30 à 19h00.

En cas de première connexion ou de perte de mot de passe, une procédure simple est disponible sous la page de connexion sous le nom « Mot de passe perdu »

Pour toute difficulté liée au scrutin, vous pouvez joindre le support technique Election Europe au 09 80 80 67 31 de 8h à 19h.

AU PALAIS DE JUSTICE

Il est également possible de voter au Palais, salle haute de la bibliothèque de l'Ordre, exclusivement au moyen de vos codes reçus par courrier ou disponibles dans votre espace professionnel.

Si vous ne possédez pas vos codes (perte, oubli ou prestation de serment récente), une équipe d'assistance sera également à votre disposition pour vous les procurer ou pour vous aider durant toutes les étapes du vote.

Des écrans tactiles vous permettront, en toute confidentialité, d'exprimer votre vote de façon particulièrement simple, rapide et sûre.

PRÉPARER LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Les recommandations suivantes ne concernent pas uniquement le vote mais toutes les transactions sécurisées sur internet.

Afin de limiter les problèmes de connexion, nous vous incitons à vérifier que votre navigateur internet est bien configuré pour supporter les connexions qui utilisent le protocole de sécurisation TLS.

Les navigateurs recommandés sont :

Apple Safari 7 et suivants ; Google Chrome et Chromium 38 et suivants ; Microsoft Internet Explorer 11 et suivants ; Mozilla Firefox 27 et suivants ; Opera 17 et suivants ; Microsoft Edge.

Sommaire

Éditorial p.2

Voter
mode d'emploi p.4

Liste des binômes candidats au
Conseil de l'Ordre p.7

Liste des binômes candidats au Conseil de l'Ordre

POUR LE MANDAT 2022-2024

Le bâtonnier Olivier COUSI et Delphine BOESEL p.8

Jean-Marie VIALA et Edith LAGARDE-BELLE p.10

Rachid BRIHI et Sabrina CHEKROUN p.12

Olivier LAUDE et Julie BARIANI p.14

Valérie ROSANO et Maxime DELACARTE p.16

Laure TRIC et Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY p.18

Arthur DETHOMAS et Céline LASEK p.20

Anne-Constance COLL et Franck BOULIN p.22

Elise ARFI et Renaud SEMERDJIAN p.24

Romain DUPEYRÉ et Louise TIRY-HESSE p.26

Matthieu HY et Laëtitia MARCHAND p.28

Carole PAINBLANC et Gabriel DI CHIARA p.30

Olivier COUSI et Delphine BOESEL



C O O R D O N N É E S

Delphine BOESEL

delphine@boesel.fr
Cabinet Boesel
117 boulevard Voltaire
75011 Paris

Olivier COUSI

cousi@gide.com
Cabinet Gide
15 rue de Laborde
75008 Paris

C U R R I C U L U M V I T A E

Delphine BOESEL

Prestation de serment 12 janvier 2000
Membre de l'Association Avocats
pour les droits des détenus depuis 2015
Membre du Syndicat des avocats de France
Membre de l'association des avocats pénalistes
Membre du Club des femmes pénalistes
Chargée d'enseignement à l'EFB
Présidente de l'Observatoire
Internationale des Prisons 2015-2022

Olivier COUSI

Avocat associé - Cabinet Gide.
Bâtonnier de Paris 2020 - 2021
Président de l'AADH - Alliance
des Avocats pour les Droits de l'Homme
Ancien membre du Conseil
de l'Ordre (2006 - 2008)
Membre de la Commission des femmes
Membre fondateur de l'ACE jeunes
Co-fondateur de la Ligue d'Improvisation
du Barreau de Paris (LIBAP)
Ancien Secrétaire de la Conférence 1987 - 1988
Marin (Cap hornier) - Diplômé marine marchande

Chères consœurs, Chers confrères,

Nos parcours professionnels sont différents, nos domaines d'expertises sont distincts et nos modalités d'exercices aux antipodes mais nous avons une certaine idée de la Justice et de notre profession. Notre mission est tant une œuvre d'humanité qu'un combat pour les libertés.

Nous partageons le goût du dialogue, si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous avons la conviction que c'est de la confrontation des arguments qu'émerge l'équilibre d'une décision juste et éclairée.

Nous voulons que l'avocat soit partout, tout le temps, auprès des entreprises comme des particuliers, dans le conseil et dans le contentieux, dans la construction de projets ambitieux comme dans la difficulté. Nous sommes la garantie de l'effectivité des droits et les instruments de notre égalité républicaine.

Nous prêterons notre voix à nos consœurs et nos confrères, avec la même énergie que nous avons démontrée dans tous nos engagements que ce soit en tant que Bâtonnier ou comme Présidente de l'Observatoire International des Prisons.

Nous défendrons nos principes de Justice qui s'opposent à l'arbitraire, l'accès au droit pour toutes et tous comme la préservation de nos libertés trop souvent hypothéquées.

Nous poursuivrons ensemble le travail entamé par l'Ordre sous l'impulsion d'Olivier Cousi pour obtenir le droit de visite du Bâtonnier dans les lieux de privations de liberté afin de préserver la dignité humaine jusque dans la détention.

Nous nous battons avec acharnement pour restaurer le secret professionnel indivisible qui protège nos clients et fonde la confiance absolue qu'ils doivent pouvoir avoir. Ce secret, tel qu'il ressort de la rédaction du projet de loi pour la confiance dans la Justice est au contraire l'expression d'une défiance et d'un mépris de nos principes de bonne Justice, d'humanité, des avocats qui seraient nécessairement complices de leurs clients.

Enfin nous œuvrons aux côtés de notre Bâtonnière Julie Couturier et de notre Vice-Bâtonnier Vincent Nioré au travail quotidien de notre Ordre afin de le rapprocher, toujours plus, de nos consœurs et confrères.

C'est pourquoi nous avons, Chères consœurs, Chers confrères, l'honneur de solliciter vos suffrages.

Vos biens dévoués,

Delphine Boesel et Olivier Cousi

Jean-Marie VIALA et Édith LAGARDE-BELLE



COORDONNÉES

Jean-Marie VIALA

119, avenue de Wagram
75017 Paris
Tél. : 01 53 81 06 94
jmviala@avocats-viala.fr

Édith LAGARDE-BELLE

12, avenue de Wagram
75008 Paris
Tél. : 06 60 48 34 68
bellec.avocat@yahoo.fr

CURRICULUM VITAE

Jean-Marie VIALA

- Prestation de serment mars 1978
- Exercice individuel depuis cette date
- 3 enfants
- Certifié spécialiste en droit pénal
- Ecrivain- essayiste
- Directeur littéraire
- Président de l'association 2 Mains Pour l'Enfance.
- Président de la Nuit de la Justice.

Édith LAGARDE-BELLE

- Prestation de serment : 1^{er} avril 1998
- Exercice individuel depuis 2011
- 3 enfants
- DESS Droit de l'entreprise de haute technologie
- Maître d'enseignement à l'EFB
- Ancienne chargée de travaux dirigés à l'université Paris II - Assas

Restaurer la dignité des Avocats, consolider notre cohésion

Être Avocat, c'est un sacerdoce, c'est exercer un métier exigeant et passionnant, qui nous rend si fiers et pour lequel on donne tout.

Mais notre profession est malmenée :

- Par des réformes qui s'enchaînent, qui se font sans nous, parfois contre nous,
- Par nos propres partenaires et interlocuteurs privilégiés : magistrats, experts-comptables et autres consultants,
- Par une paupérisation qui nous fragilise.

Forts de ce constat, nous voulons nous engager au sein de l'Ordre pour :

Restaurer la dignité des Avocats et revaloriser notre fonction

Nous sommes les **acteurs fondamentaux d'un État d'un droit** et pourtant tout semble être fait pour nous en écarter. C'est pourquoi il faut :

- **Restaurer la place des Avocats** auprès des pouvoirs publics pour participer aux réformes et ne plus les subir,
- **Restaurer la sanctuarisation des Cabinets d'Avocats** car nous sommes les gardiens des droits de la défense, les derniers remparts de la démocratie,
- **Restaurer le dialogue avec les magistrats** et les greffiers pour nous permettre d'exercer notre profession avec tout le respect et la dignité qu'elle mérite,
- **Reconquérir les champs économiques** attaqués par d'autres professions,

Consolider la cohésion de notre Barreau

Notre cohésion est **notre force** et doit être mise au service de chacun. C'est pourquoi il faut :

- **Remettre la confraternité au cœur** de nos pratiques,
- **Assurer aux jeunes Avocats une formation** véritablement adaptée aux besoins de notre métier,
- **Soutenir et aider nos Confrères**, quel que soit leur mode d'exercice, dans les difficultés quotidiennes, d'où qu'elles proviennent et proposer des remèdes plutôt que des sanctions, ou pire encore de l'indifférence,
- **Veiller à la gestion rigoureuse** de nos deniers,
- **Lutter contre le « dumping »** judiciaire et juridique : notre travail et nos compétences ont une valeur qui ne se vend pas,
- **Élargir la compétence du Bureau d'Aide à la procédure d'appel** aux procédures civile et pénale,
- **Recréer une convivialité entre les Avocats** de notre Barreau, notamment par la création d'un véritable espace de convivialité au nouveau Palais pour favoriser nos rencontres et nos échanges.

Fiers d'être Avocats, unis par la passion de notre métier et une amitié solide, nous voulons mettre notre énergie au service des Avocats,

*Être à l'Ordre pour servir,
Pour un Ordre à votre service.*

Rachid BRIHI et Sabrina CHEKROUN



COORDONNÉES

Rachid BRIHI

rb@brihikoskas.fr

Sabrina CHEKROUN

sabrina.chekroun@sclaw.fr

CURRICULUM VITAE

Rachid BRIHI

Prestation de serment : 13 décembre 1988

Rachid Brihi exerce en droit social et accompagne les salariés, syndicats et représentants du personnel.

Ayant toujours eu une appétence pour l'art oratoire, il a été Lauréat du Concours International de la Francophonie et est Ancien Secrétaire de la Conférence.

Il est associé au sein du Cabinet BRIHI-KOSKAS & Associés.

Il enseigne le droit social européen et le droit pénal du travail à l'Université Paris X, ainsi qu'à l'EFB notamment dans les Ateliers Plaidoiries.

Sabrina CHEKROUN

Prestation de serment : 13 novembre 2008

Spécialisée en droit social, Sabrina Chekroun conseille et assiste des entreprises de toutes tailles.

Elle a exercé plus d'une dizaine d'années dans des cabinets d'affaires internationaux - où elle a fait l'objet de deux détachements à New-York, puis à Londres, avant de s'installer en 2018.

Sabrina a enseigné le droit social européen en Master à l'European Business School et depuis 4 ans, le droit des restructurations en Master à l'Université Paris-Sud XI.

Un nouvel élan indépendant Engagé pour tous et pour 3 ans

Chères Consœurs, chers Confrères,

Hier adversaires...aujourd'hui partenaires ! Grâce à la pratique du droit social, nous avons eu la chance d'être contradicteurs et de partager la même conception de notre exercice professionnel : défendre des causes contraires dans le respect absolu de la confraternité.

Nous soumettons à vos suffrages notre candidature aux élections du Conseil de l'Ordre pour vous représenter et nous mettre au service de l'intérêt général et de notre Barreau.

Comme beaucoup d'entre vous, nous exerçons notre profession avec passion et nous avons l'ardente ambition de lui rendre ce qu'elle nous a donné.

Comme beaucoup d'entre nous, nous nous sentons parfois éloignés du fonctionnement de l'Ordre au point de s'abstenir lors des élections ou de ne pas se sentir suffisamment représentés.

Après cette crise inédite, nous devons rester unis au service de notre Ordre, de nos cabinets et de nos activités.

Nous avons pu nous épanouir individuellement tout en reconnaissant l'importance du travail collectif réalisé ces dernières années par celles

et ceux qui se sont investis au sein du Conseil de l'Ordre pour affronter la complexité grandissante du monde juridique, les risques et menaces pesant dangereusement sur nos principes déontologiques fondamentaux. Nous devons poursuivre les actions déjà engagées, et ouvrir de nouveaux horizons.

Notre ambition : rapprocher l'Ordre de notre exercice au quotidien et permettre à chaque Confrère, de bénéficier des services de l'Ordre. Faire preuve de créativité audacieuse et de résistance solidaire pour faire face aux défis de notre profession et pour défendre nos valeurs, comme le secret professionnel, garant des libertés de tous nos concitoyens.

Vous pouvez compter sur nous, nous sommes prêts, nous aurons à cœur d'être efficaces.

Rachid Brihi et Sabrina Chekroun

Site de campagne : <http://brihi-chekroun.paris/>

Olivier LAUDE et Julie BARIANI



COORDONNÉES

Olivier LAUDE

Laude Esquier Champey
4 rue Quentin Bauchart
75008 Paris
01 75 44 47 00
olaude@lecspartners.com

Julie BARIANI

JBA avocats
23 rue de Madrid
75008 Paris
01 83 81 21 70
jba@thomfranc.fr

CURRICULUM VITAE

Olivier LAUDE

Prestation de serment : 1989

- HEC, Paris I, Institut de criminologie
- Associé puis managing partner, LeBoeuf, Lamb (1998-2007)
- Associé fondateur de Laude Esquier Champey (2008)
- Vice-président de la Section Internationale et co-président de la Commission REL de l'ACE
- Chargé de cours à HEC

Julie BARIANI

Prestation de serment : 2007

- Experte auprès de la commission formation du CNB
- Membre du conseil d'administration de l'EFB
- Membre de la section juridique du FIFPL
- Ancienne Vice-présidente de la FNUJA

Engagés et combatifs pour un Barreau qui prépare l'avenir

Chères consoeurs, Chers confrères,

Parce que l'Ordre doit être la promesse tangible d'un exercice serein de notre profession, d'un combat intransigeant en faveur des libertés et de garanties accrues contre toutes formes de discriminations.

Parce que nous avons la conviction qu'il est possible de faire évoluer cette institution séculaire, sous l'impulsion de notre Bâtonnière et de notre Vice-Bâtonnier élus, grâce à l'intelligence collective du Barreau.

Nous avons décidé d'être candidats aux élections des 30 novembre et 1er décembre 2021.

Nous sommes tous deux entrepreneurs pour avoir créé des cabinets dédiés au contentieux des affaires. Nous connaissons d'expérience les défis auxquels chacun d'entre nous est un jour confronté dans l'installation puis la gestion de son cabinet.

Nous sommes également investis de longue date dans l'action syndicale, comme dans l'enseignement et donc la transmission.

Cette culture de l'engagement et de l'indépendance, c'est la nôtre. C'est aussi celle des 32.000 avocats parisiens, liés par une communauté de destin au-delà de la distinction artificielle entre conseil et défense.

Notre candidature est guidée par la volonté de :

- **préparer l'avenir** : susciter des vocations, notamment auprès de publics à qui notre métier semble encore inaccessible, garantir à nos collaborateurs un environnement de travail bienveillant et attractif, favoriser

l'équilibre vie professionnelle et vie privée, lutter sans relâche contre la précarité.

- **refonder la justice** : le besoin de justice n'a jamais été aussi puissant. Pourtant, le sentiment d'injustice, comme la défiance à l'égard de l'institution, atteignent des niveaux inédits.

L'Ordre est un acteur majeur dans cette reconstruction. Cela passe d'abord par la restauration d'un dialogue apaisé avec les magistrats. Mais aussi et plus que jamais, par notre mobilisation inconditionnelle au chevet des droits de la défense et de notre secret professionnel contre ceux qui sont en train de les démanteler à coup d'exceptions inacceptables.

- **cultiver en nous la liberté et l'esprit de conquête** : faire rayonner Paris comme place de droit incontournable, investir les nouveaux métiers du droit, susciter le goût d'entreprendre et aider ceux qui le souhaitent à réaliser leur projet d'installation.

Pour un Ordre accessible et transparent, nous prenons ici l'engagement de vous rendre compte de nos actions.

Vous pouvez compter sur notre détermination à vous défendre durant les trois prochaines années, sur notre écoute et notre combativité.

Olivier Laude et Julie Bariani

Site de campagne : www.barianilaude.paris

Valérie ROSANO et Maxime DELACARTE



COORDONNÉES

Valérie ROSANO

18 rue Ernest Cresson
75014 Paris
v.rosano@cabinet-rosano.com

Maxime DELACARTE

28 rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris
md@bourgeois-itzkovitch.com
www.bgid.fr

CURRICULUM VITAE

Valérie ROSANO

DEA Droit Pénal PARIS II
Prestation de serment 18.01.1993
Médiateur près la Cour d'Appel de PARIS
Présidente de la CNA PARIS

Maxime DELACARTE

Magistère juriste d'affaires de Paris II
Certificat de sciences criminelles
Prestation de serment 23.10.2013
Membre du bureau CNA PARIS

Le programme en 8 engagements

Valérie ROSANO et Maxime DELACARTE sont candidats au Conseil de l'Ordre de PARIS.

Nous proposons un programme en huit engagements forts.

1. La défense des valeurs de notre profession que sont notre secret professionnel, notre déontologie, notre indépendance
2. Le rétablissement du dialogue nécessaire entre les Avocats et les Magistrats pour une justice plus humaine et plus efficace
3. La participation active et anticipée de l'Ordre des Avocats dans la rédaction des textes législatifs et réglementaires afin de limiter l'inflation juridique et la préservation des intérêts de la profession
4. Le soutien humain et logistique aux plus fragiles d'entre nous, le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour un barreau uni et plus fort
5. La formation des avocats par l'Ordre aux modes de règlements amiables des différends pour élargir notre champ d'action

6. La préservation des intérêts de la profession d'Avocat face à la justice prédictive parce que notre compétence ne se résume pas à des algorithmes

7. La formation des avocats par l'Ordre à l'intelligence artificielle et aux outils numériques pour préparer chacun à la justice de demain

8. La création d'un espace intergénérationnel des avocats pour permettre aux jeunes avocats de mieux s'intégrer et s'épanouir dans la profession

Au plus proches de vos préoccupations, Valérie ROSANO et Maxime DELACARTE agiront dans la transparence en vous informant régulièrement de leurs actions et seront toujours à votre écoute parce que le partage d'idées et d'expérience est source de richesses et de progrès.

Valérie Rosano et Maxime Delacarte

Laure TRIC et Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY



COORDONNÉES

Laure TRIC

TOSCA Avocats
137 rue de l'Université
75007 Paris
l.tric@tosca-avocats.com

Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY

2 avenue de New York
75116 Paris
emmanuel.romanovsky@wanadoo.fr

CURRICULUM VITAE

Laure TRIC

53 ans, 2 enfants
Prestation de serment : 1994
Installation : 2001 – associée fondatrice
TOSCA Avocats 2019
DESS Fiscalité appliquée Paris Descartes
Membre de l'ACE
Secrétaire Générale de l'Association
Avocats Femmes et Violences
Administrateur de l'Association Nationale
des Avocats Exerçant un Mandat Judiciaire
Membre de l'Association Française
des Praticiens de Droit Collaboratif
Membre de Droit et Procédure
Intervenante à la Clinique Juridique
de la Sorbonne

Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY

51 ans, 3 enfants
Prestation de serment : 1997
Membre de l'ACE
Installation : 2004
DJCE Cergy Pontoise
Président des Combattants du Palais
Administrateur de la SAEM Caleden
Lieutenant-Colonel réserve opérationnelle

Chères Consœurs, Chers Confrères,

De l'**ACTION**, du **CŒUR** et de l'**ÉCOUTE** au service de la Profession. Valeurs qui illustrent une des déclinaisons de l'acronyme de l'**ACE** que nous avons l'honneur de représenter.

En ces temps d'incertitudes, de doutes, nous voulons porter au Conseil de l'Ordre, nos convictions et nos engagements pour vous **servir** aux côtés de notre Institution ordinale, de notre Bâtonnier.

ACTION : parce que notre profession est libérale, notre destin est entre nos mains ; pour assurer notre avenir, nous devons agir :

- Pour développer et **promouvoir des formes d'exercice** permettant de répondre aux mutations technologiques et économiques, en faisant en sorte que les Avocats soient totalement parties prenantes de cette évolution au lieu de la subir,

- Pour promouvoir une **vision pragmatique, entrepreneuriale** de la profession, afin de répondre aux défis de la dématérialisation, de la déjudiciarisation, de l'extra-territorialité et de la dérégulation,

- Pour développer la place de l'Avocat comme **partenaire** expert auprès des acteurs économiques, en favorisant son **accessibilité**, et en mettant en exergue sa valeur ajoutée et l'**attractivité** de Paris comme place incontournable de droit.

CŒUR : parce qu'un Avocat n'est pas seulement un expert du droit mais également une sentinelle des libertés et des solidarités, nous souhaitons :

- Renforcer la **place de l'Avocat** dans la cité, face à un système complexe et changeant, source d'insécurité et d'inégalités,

- **Défendre** nos valeurs, le **secret professionnel**, l'indépendance, la confraternité ; notre déontologie n'est pas un frein mais un avantage concurrentiel unique. Ainsi, nous sommes particulièrement attentifs aux tentatives de réforme en cours.

- **Développer l'esprit de défense**, il doit nous rassembler quels que soient notre mode d'exercice ou notre spécialité.

ÉCOUTE : parce que notre profession, **fraternelle** par essence, n'a d'avenir que collectivement, nous voulons :

- Créer du **lien entre nous**, gage de cohésion, de confraternité réelle, de **solidarité**,

- **Relayer** vos attentes car l'Ordre est avant tout **le vôtre**,

- Faciliter l'accès et la diffusion de **nouveaux modes d'exercices**,

- Faciliter votre exercice professionnel, votre épanouissement personnel par des **mesures pratiques**, d'autant plus nécessaires en ces temps de crise.

Nous vous attendons,
votez les 30 novembre et 1^{er} décembre !

Laure Tric et Emmanuel Escard de Romanovsky

Arthur DETHOMAS et Céline LASEK



COORDONNÉES

Arthur DETHOMAS

17 avenue Matignon
75008 Paris
Tél. : 01.53.67.47.47
arthur.dethomas@hoganlovells.com

Céline LASEK

40 rue la Boétie
75008 Paris
Tél. : 01.48.88.60.60
c.lasek@lasek-avocats.fr

CURRICULUM VITAE

Arthur DETHOMAS

47 ans
Prestation de serment en 2000
Avocat aux barreaux de Paris et de New York
Ancien Premier secrétaire de la Conférence
Associé du cabinet Hogan Lovells
dont il dirige l'équipe contentieux
Expert au Club des juristes
Enseignant à Sciences-Po

Céline LASEK

47 ans
Prestation de serment en 2001
Formée au sein du cabinet Metzner Associés
Exercice individuel en droit pénal
et droit pénal des affaires
Membre de l'Association
des Avocats Pénalistes (ADAP)
Membre du Club des Femmes Pénalistes
Intervenante à l'EFB et à l'ENM

Complémentaires et engagés

Chères Consœurs, chers Confrères,

Si, à l'image de notre Barreau, nous exerçons dans des structures différentes, c'est avec la même passion, la même conviction et la même sincérité. C'est ce qui fonde notre engagement, partage de valeurs professionnelles, mais aussi humaines.

Au cours de ce mandat, nous souhaitons porter des sujets qui nous tiennent à cœur :

- Le rayonnement de Paris comme place de droit : nous pouvons être fiers de l'énergie déjà déployée pour mettre en valeur l'attractivité de la place juridique de Paris. Mais beaucoup reste à faire ! Les grandes places de droit concentrent des services juridiques à forte valeur ajoutée et le droit est plus que jamais un vecteur d'influence politique et économique. Nous souhaitons contribuer à l'ancrage de Paris comme capitale juridique de rayonnement international.
- Les relations avocats - magistrats : il n'y a aucune fatalité à nos relations actuelles, à l'isolement auquel le tribunal nous a contraints, et nous devons œuvrer à renouer avec nos juges et restaurer la confiance. Le dialogue que nous souhaitons doit être franc et exigeant, intransigeant sur notre secret professionnel, mais toujours constructif.

- Une profession toujours plus attractive : il nous faut pour cela améliorer le cadre de travail de tous les Confrères, et particulièrement les collaborateurs. Nos modes de travail évoluent, la pandémie a changé notre approche du télétravail et ces sujets doivent être au cœur de la recherche d'excellence et d'efficacité de nos cabinets. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres pour généraliser les meilleures pratiques et que notre profession développe sa force d'attraction des meilleurs talents.

Notre engagement commun dans la formation des futurs avocats, et au-delà, a nourri notre réflexion.

Particulièrement complémentaires, à l'écoute des différentes formes d'exercice de notre profession qui sont autant d'atouts pour le Barreau, nous serions heureux de mettre notre expérience, notre engagement et notre force de travail au service de l'Ordre et de nos Confrères.

Arthur Dethomas et Céline Lasek

Site de campagne : www.dethomas-lasek.fr

Anne-Constance COLL et Franck BOULIN



C O O R D O N N É E S

Anne-Constance COLL

cabinetcoll@gmail.com

Franck BOULIN

franck.boulin-avocat@pm.me

Au service de tous les confrères

Trop de nos confrères se désintéressant du Conseil de l'Ordre où ils ne sentent pas représentés, nous nous présentons en binôme **indépendant**, pour porter la voix de la majorité silencieuse de nos **confrères entrepreneurs**.

Anne-Constance est spécialiste en Droit public et lauréate du prix de l'innovation de l'incubateur du Barreau en 2015 et du prix Legiteam Village de la Justice. Après avoir exercé dans de grands cabinets parisiens, elle a créé depuis plus de 10 ans son propre cabinet généraliste tourné vers les particuliers.

Confrontée aux problèmes des avocats entrepreneurs elle a fondé plusieurs groupes interactifs Facebook tels « Avocats Modèles d'Actes » qui regroupe plus de 6500 confrères et « Avocats Gestion et Développement de Cabinet » qui le complète.

Docteur en Études Politiques, **Franck** est fiscaliste. Il a été haut fonctionnaire à l'Assemblée Nationale, puis au Bundestag allemand et à l'ONU, où il a dirigé des programmes de bonne gouvernance en Asie et au Moyen-Orient. Il a également conduit la modernisation du droit économique dans plusieurs économies émergentes.

Il intervient régulièrement en Affaires publiques pour notre profession. Il a ainsi œuvré pour réduire fortement la TVA pour les prestations aux particuliers, participant à la rédaction du rapport au Conseil de l'Ordre, **en faveur d'une TVA à 5,5%, au programme du futur vice-bâtonnier Vincent Nioré.**

Son expérience permettra au Conseil de l'Ordre de renforcer l'action du Barreau auprès des pouvoirs publics, et être plus attentif aux projets de réforme législative et réglementaire de la Justice comme de notre profession.

A l'Ordre, nous souhaitons défendre, représenter et soutenir tous les avocats sans exception afin que l'Ordre soit pleinement représentatif de toutes les forces vives du Barreau.

Vous défendre Conscients de l'évolution de nos conditions d'exercice nous promouvoir le travail des avocats dans l'opinion publique. La défense du secret professionnel, fondement de la relation de confiance avec nos clients, est une priorité des combats à mener, quel que soit le mode d'exercice.

Vous représenter La crise sanitaire affecte encore nos cabinets, et il est indispensable de réaffirmer notre place au sein de la société française.

Vous soutenir Au contraire des commerçants, nous n'avons pas bénéficié durant la crise sanitaire de l'appui du chômage partiel ou des autres aides, tandis que la baisse des revenus disponibles des particuliers réduisait la clientèle des petits cabinets.

Nous agirons donc pour garantir la survie et promouvoir la relance des cabinets et **soutiendrons particulièrement la réduction de la TVA à 5,5% pour les particuliers**, la réduction de nos charges et l'ouverture de nouveaux débouchés.

Lors de ces élections nous montrerons ensemble notre importance, sociétale et économique, et porterons la voix du pragmatisme au sein du Conseil de l'Ordre.

Votez pour nous, c'est voter pour vous !

Anne-Constance Coll et Franck Boulin

coll-boulin.mco2021@mail.com

Site de campagne : www.coll-boulin.paris

Elise ARFI et Renaud SEMERDJIAN



COORDONNÉES

Elise ARFI

www.elisearfi.com

Renaud SEMERDJIAN

www.stasassocies.com

CURRICULUM VITAE

Elise ARFI

45 ans – 2 enfants
Docteur en droit privé (Paris II – Assas)
Prestation de serment : 2005
Solicitor UK & Wales
Secrétaire de la Conférence : 2011
Exercice individuel en droit pénal et contentieux depuis 2016

Renaud SEMERDJIAN

50 ans – 2 enfants
Exécutive MBA de HEC
LLM en Systèmes Juridiques Comparés
Prestation de serment : 2006
Associé AARPI Spziner -Toby- Ayela-Semerdjian depuis 2013

Partageons nos idées, défendons nos convictions avec la même énergie que celle que nous consacrerons à votre service pendant les 3 ans à venir

L'an dernier, il a manqué seulement 30 voix à notre binôme pour avoir l'honneur de vous représenter au Conseil de l'Ordre. **C'est plus déterminés que jamais que nous soumettons notre candidature à vos suffrages pour ces nouvelles élections.**

2022 est une année d'élection présidentielle. Dans ce contexte, la Justice sera le sujet de réformes en préparation. Les Etats Généraux du droit ont été lancés et notre profession ne doit pas être mise de côté. **Un Ordre fort**, resserré autour de notre Bâtonnière Julie Couturier et de notre Vice-Bâtonnier, Vincent Nioré, doit faire entendre la voix de notre profession.

A cette occasion, notre Barreau, le premier de France, doit continuer à se mobiliser pour faire de **Paris une place de droit** au rayonnement international.

Nous aurons à cœur d'assister et d'aider nos Confrères afin de valoriser toutes les compétences et tous les modes d'exercice.

Former

Nous souhaitons nous engager dans la formation des élèves-avocats, en privilégiant la place du PPI et du Stage final, vecteurs d'autonomie offrant de **meilleures chances de recrutement** pour les élèves-avocats en recherche de collaborations. A l'instar de la formation des auditeurs de justice, **la création d'un fonds** pourrait faciliter la mise en œuvre **des stages en juridiction.**

Protéger

Face aux réformes à venir, le rôle clef de l'avocat dans le système judiciaire doit être réaffirmé avec intransigeance. Notre Ordre doit s'imposer pour préserver par tous moyens notre système de **retraite**, protéger et reconquérir notre **secret professionnel** et garantir le maintien des **audiences de plaidoiries** et de la **collégialité.**

Conscients des difficultés de nombreux Confrères dans cette période post-Covid, nous souhaitons étendre la garantie **perte de collaboration** et porter les questions d'une **baisse du taux de TVA** sur les honoraires payés par les particuliers et de la **taxation des honoraires de plein droit.**

Fédérer

Nous dialoguerons avec tous les acteurs de la justice et du droit, pour **valoriser** notre rôle, privilégier une **compréhension réciproque en veillant à préserver le rôle de l'avocat comme acteur essentiel de la Justice.**

Votez !

Elise Arfi et Renaud Semerdjian

Romain DUPEYRÉ et Louise TIRY-HESSE



C O O R D O N N É E S

Romain DUPEYRÉ

r.dupeyre@dwf.law
07 61 82 20 13

Louise TIRY-HESSE

l.tiryhesse@lth-avocat.com
06 24 25 87 74

C U R R I C U L U M V I T A E

Romain DUPEYRÉ

41 ans
Avocat au Barreau de Paris depuis 2006
Associé - DWF
Membre de Paris Place de Droit

Louise TIRY-HESSE

31 ans
Avocat au Barreau de Paris depuis 2016
Collaboratrice - Salphati Avocats
Présidente de l'AJIAP

Les élections au Conseil de l'Ordre des 30 novembre et 1er décembre prochains sont l'occasion pour nous d'aller à votre rencontre afin de vous entendre sur votre quotidien, vos difficultés et vos aspirations.

Les défis et perspectives de notre profession sont nombreux. Mais, ils ne pourront être relevés que si l'essentiel est préservé, à commencer par **notre secret, condition sine qua non à la nécessaire sincérité des relations avec nos clients.**

Dans un environnement juridique tous les jours plus complexe, les justiciables doivent pouvoir venir nous confier leurs inquiétudes et solliciter nos conseils sans craindre de s'auto-incriminer. Nous devons pouvoir rédiger nos consultations sans avoir la main tremblante à l'idée qu'elles puissent être saisies. Il y a donc une cruelle désillusion à ce qu'après avoir consacré à l'unanimité un parfait secret en première lecture, les parlementaires aient finalement créé une funeste brèche dans notre fragile secret. Plus que jamais, il est nécessaire d'expliquer et défendre ce socle de notre profession, qui fait aussi notre vocation. Nous nous y obligeons.

Alors, nous pourrions nous dédier pleinement à relever les autres défis qui se présentent au Barreau.

Nous consacrer, en particulier, à assurer une meilleure **représentativité** de l'Ordre dans toutes ses composantes.

Nous dévouer à ce que l'Ordre soit présent chaque fois que la vie de nos Confrères le requiert, qu'ils rencontrent une difficulté dans le cadre de l'exécution d'un contrat de collaboration, avec leurs associés,

le besoin d'obtenir une décision concernant les honoraires dus par un client ou de confier les difficultés économiques susceptibles de se faire jour dans l'exercice d'une activité toujours plus complexe.

Nous engager pour que le périmètre d'intervention des avocats puisse s'étendre, qu'ils s'approprient les nouvelles technologies afin de donner un accès au droit et aux tribunaux aussi fluide que possible. Pour qu'ils puissent travailler dans un environnement apaisé, avec l'ensemble de la communauté juridique et judiciaire, en particulier les magistrats, greffiers et juristes d'entreprise.

Travailler à ce que nos règles déontologiques soient respectées, mais s'assurer aussi qu'elles s'adaptent à l'évolution de nos activités et modes d'exercice. Que nos règles soient un soutien, une valeur ajoutée, plus qu'un carcan à l'émergence de nouvelles pratiques.

Nous impliquer pour un avocat libre d'exercer son activité où il le souhaite, de solliciter les moyens nécessaires au développement et à l'évolution de son exercice. Un avocat libre, mais pas libéré de son secret, ni de ses valeurs essentielles.

Romain Dupeyré et Louise Tiry-Hesse

Site de campagne : <https://www.louise-romain.co/>

Laëtitia MARCHAND et Matthieu HY



C O O R D O N N É E S

Laëtitia MARCHAND

10 rue de l'Isly
75008 Paris
Tél. : 01 86 95 80 97
www.hy-marchand.fr

Matthieu HY

C U R R I C U L U M V I T A E

Laëtitia MARCHAND

Prestation de serment en 2011
Présidente d'honneur de l'UJA de PARIS
Intervenante à l'EFB et à l'ENADEP
Intervenante dans différentes actions de soutien du Barreau de Paris (Clinique Juridique, Barreau de Paris Solidarité)
Bénévole secouriste depuis 1997 dans une association reconnue d'utilité publique
Diplômée des universités de Paris I et Paris II

Matthieu HY

Prestation de serment en 2009
Ancien Secrétaire de la Conférence
Spécialiste en droit pénal et en droit des saisies pénales et confiscations
Enseignant à Objectif Barreau
Ancien responsable de la commission pénale de l'UJA
Ancien directeur de la revue de l'UJA
Diplômé de l'IEP de Rennes et des universités de Rennes I, Paris I et Paris II

Un engagement sans réserve pour les avocats

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Au cours des dix dernières années, nous avons été collaborateurs, nous sommes installés à titre individuel, avons créé une structure.

Nous n'ignorons aucune des étapes réjouissantes ou angoissantes de la vie d'avocat.

Chacun de nous a toujours été engagé dans la vie du Barreau. Nous avons été investis dans le monde syndical, au sein de la Conférence, en matière de formation, lors d'activités festives ou de solidarité.

Nous souhaitons mettre au service de l'Ordre et à votre service notre connaissance du monde judiciaire, particulièrement en matière pénale et sociale, nos activités professionnelles étant résolument tournées vers le contentieux.

Notre ambition est de participer activement à l'avenir de la profession en portant les valeurs suivantes :

- l'accompagnement des avocats en difficulté ;
- la lutte contre toutes les formes de discrimination et de souffrance au travail ;
- la défense des droits de la défense et du secret de l'Avocat ;

- la promotion de la formation et des technologies comme outils de développement ;

- la promotion d'une déontologie modernisée.

Le mandat pour lequel nous nous présentons à vos suffrages couvrira les années 2022 à 2024.

Il s'agira d'une période déterminante pour l'avenir de notre profession d'avocat qui englobera des élections présidentielles et législatives mais aussi des réformes majeures qui exigeront un Ordre aussi combatif que constructif.

Comptez sur notre dévouement, notre détermination et notre enthousiasme.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2021, votez pour Laëtitia MARCHAND et Matthieu HY.

Bien confraternellement.

Laëtitia Marchand et Matthieu Hy

Carole PAINBLANC et Gabriel DI CHIARA



COORDONNÉES

Carole PAINBLANC

c.painblanc@cp-avocats.fr

Gabriel DI CHIARA

gdichiara@jeantet.fr

CURRICULUM VITAE

Carole PAINBLANC

Prestation de serment le 14 janvier 2010
CP Avocats
Installée, exerçant en droit de la famille et droit patrimonial
Membre du Conseil Consultatif de la CARPA
Membre du Barreau de Paris Solidarité
Invité Permanent de l'UJA de Paris
Ancienne responsable de SOS Collaborateurs
Ancienne responsable de la Commission Accès au Droit et Pro Bono de l'UJA de Paris

Gabriel DI CHIARA

Prestation de serment le 30 octobre 2014
Jeantet Avocats
Collaborateur au sein du département fiscal
Membre de SOS Collaborateurs
Invité Permanent de l'UJA de Paris
Expert à la commission collaboration du CNB

Retrouvez-nous sur www.uja.fr

Pour un Ordre efficace, protecteur et représentatif

Une candidature engagée et représentative de la diversité du Barreau

Collaborateur et installée, nous sommes les candidats investis par l'Union des Jeunes Avocats de Paris. Nous œuvrons depuis plusieurs années au sein du service bénévole SOS Collaborateurs et nous accompagnons ceux qui souhaitent s'installer ou s'associer.

Avec votre soutien, nous souhaitons poursuivre notre engagement.

Pour un Ordre qui valorise la profession d'avocat

La déontologie est la clé de voûte de notre profession et l'Ordre en est le garant. Il est impératif que ses actions soient mieux connues de tous les avocats pour plus d'efficacité. Ainsi, nous voulons que le Barreau de Paris :

- Intervienne de façon systématique et visible lorsque des confrères jettent le discrédit sur l'ensemble de la profession par leur communication dans les médias ou sur les réseaux sociaux ;
- Se place en garde-fou du droit et de la défense des droits des citoyens, particulièrement dans le contexte de l'élection présidentielle 2022 ;
- Continue ses efforts pour que la déontologie soit mieux respectée entre confrères en audience ou dans leurs échanges.

Pour un Ordre qui protège et accompagne les avocats

De nombreux confrères connaissent des difficultés dans leur exercice ou sont victimes de comportements déplacés. L'Ordre doit être mobilisé pour les aider :

- Déjà présent pour les avocats en difficultés, les initiatives de l'Ordre doivent être poursuivies. Toutefois, il doit mieux les faire connaître afin que les avocats trouvent rapidement une aide appropriée.
- Les avocats doivent pouvoir être accompagnés dans leur installation et dans le développement de leur cabinet. L'UJA de Paris encourage une profession audacieuse qui sait se réinventer selon les besoins de la société afin d'assurer un avenir serein à tous les avocats.
- Il n'est plus tolérable que des confrères soient victimes de harcèlement ou de discrimination dans leur travail. Les efforts entrepris doivent être poursuivis pour parvenir à une profession où chacun aura sa juste place.

Pour tout cela, notre Ordre se doit d'être irréprochable. Il doit faciliter les initiatives entrepreneuriales et permettre à chacun d'exercer comme il l'entend dans le respect de nos règles déontologiques. Enfin, il doit préserver la place et l'image de l'avocat dans la société.

Le 30 novembre et le 1^{er} décembre, prenez en main le destin de votre profession. Votez pour des candidats engagés et représentatifs de notre Barreau !

Carole Painblanc et Gabriel di Chiara



4, BOULEVARD DU PALAIS - CS 80420 - 75053 PARIS CEDEX 01 - T: +(0) 1 44 32 48 48 - F: +(0) 1 44 32 48 00

WWW.AVOCATPARIS.ORG